

N° 2024-057

**AUTORISATION A SIGNER L'AVENANT 2 A LA CONVENTION DE PARTENARIAT
POUR LE FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE JOUR DES GLIERES**

L'an deux mil vingt-quatre le cinq juin, le Conseil Communautaire dûment convoqué le vingt-huit, s'est réuni à Aime-La-Plagne, sous la Présidence de Lucien SPIGARELLI, Président.

M. Michel GOSTOLI est désigné secrétaire de séance.

Présents :

Mmes DUCHOSAL Sylviane, GIROD-GEDDA Isabelle, MAIRONI-GONTHIER Corine, MARTINOD Marie, VILLIEN Michelle

MM. SPIGARELLI Lucien, FAVRE Didier, HANRARD Bernard, BOUTY Georges, BROCHE Richard, DUC Jacques, GOSTOLI Michel, PELLICIER André, SILVESTRE Jean-Louis, VIBERT Christian, VILLIBORD Guillaume.

Absents excusés :

Mmes BERARD Patricia (qui donne pouvoir à Mme Michelle VILLIEN), PAVIET Rose (qui donne pouvoir à Mme DUCHOSAL)

MM. BOCH Jean-Luc (qui donne pouvoir à M. Jean-Louis SILVESTRE)

Absents :

Mmes ASTIER Fabienne, CHAMOUSSIN Bernadette, LIMONTA VERTHER Muriel, FAGGIANELLI Evelyne, FAVRE Maryse

MM. DUCOGNON Guy, MARCHAND-MAILLET Thierry, TRAISSARD Robert.

En exercice : 27

Présents : 16

Absents : 11

Pouvoir : 3

Le Président rappelle que l'Association France Alzheimer Savoie propose un accueil de jour pour les personnes atteintes de cette pathologie, ou pathologies apparentées, sur le site de Landry, à la salle des Glières.

Cet accueil s'effectue le mardi et jeudi de 10h à 17h00 et offre du temps libéré, de manière ponctuelle, aux familles qui ont la charge quotidienne d'une personne souffrant de ces affections.

L'association est soutenue par les deux communautés de communes (COVA et CCHT), la mairie de Landry, le SSIAD et l'ADMR.

Le projet d'avenant n°2 ci-annexé a pour objet d'intégrer l'évolution des modalités de fonctionnement de l'accueil de jour sur la commune de Landry notamment le changement de prestataire fabricant les repas.

Ceci exposé,

Le Conseil Communautaire,

Après avoir délibéré,

- nombre de votants : 19
- nombre d'abstentions : 0
- nombre de suffrages exprimés : 19
- nombre de votes « pour » : 19
- nombre de votes « contre » : 0

- **AUTORISE** le Président à signer l'avenant n°2 à la convention de partenariat pour le fonctionnement de l'accueil de jour Les Glières.

FAIT ET DELIBERE LE 05 JUIIN 2024

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le Président,
Lucien SPIGARELLI

LES VERSANTS D'AIME
COMMUNAUTE DE COMMUNES
1002, AVENUE DE TARENTEISE
BP 60 - 73212 AIME-LA-PLAGNE CEDEX